

## Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: BOULEVARD SYLVAIN DUPUIS 213 1070 ANDERLECHT Belgique

Boîte: 4ème B

📄 Type de contrôle: Avant la mise en service (Livre 1 6.4)

📅 Date du contrôle:  
17/11/2025

📅 Prochaine visite avant le:  
17/11/2050

👤 Agent-visiteur:  
Ismael Raoudi

**CONCLUSION : CONFORME**

### Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	[REDACTED]
Adresse	BOULEVARD SYLVAIN DUPUIS 213, 1070 ANDERLECHT, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	[REDACTED]
Adresse	[REDACTED]
Installateur	
Nom	Proprio RUE GÉNÉRAL CAPIAUMONT 41 - 1040 ETTERBEEK
TVA	

### Identification de l'installation électrique

Adresse	BOULEVARD SYLVAIN DUPUIS 213 1070 ANDERLECHT Belgique
Numéro de compteur	64 331 193
GRD	Sibelga
Type de locaux	Appartement

#### Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

## Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Avant la mise en service (Livre 1 6.4)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Fondations	après 81
Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)	

## Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	64 331 193
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	XVB 2X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	63A 2P
Protection maximale admissible	63A 2P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Boucle
Résistance de terre ( $\Omega$ )	10
Description de l'installation	-

## Contrôles et essai

### Équipements de test:

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
$\Delta I_n$	OK
Contrôle de l'état	OK
Résistance de terre ( $\Omega$ )	10
Isolement ( $M\Omega$ )	33
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK

## Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----

## Infractions

Néant

## Remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5

## Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

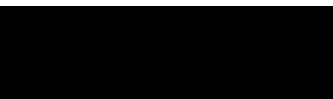
Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur



## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

## Annexes

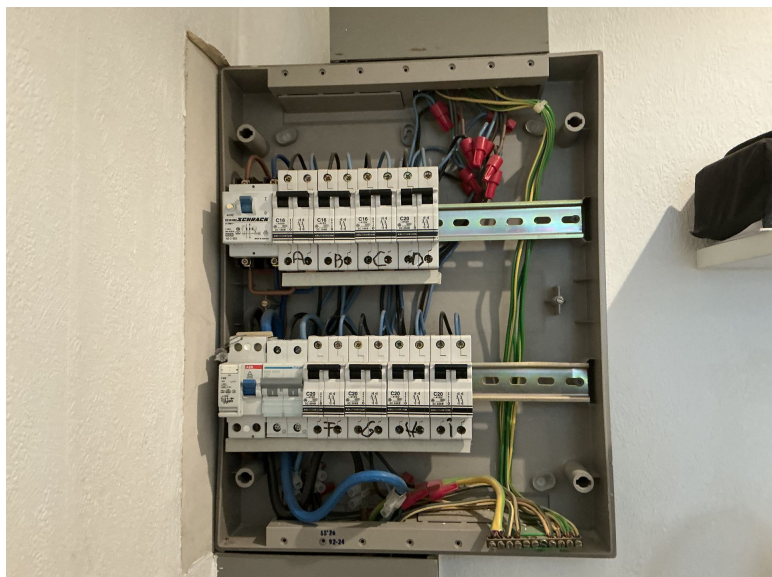


Tableau 1